

COLLEGE SIMONE DE BEAUVOIR - CROLLES

PROJET D'ETABLISSEMENT (adopté au CA du 03/04/2017)

A - Diagnostic

- Environnement social favorable ;
- La majorité des élèves a une scolarité sans difficulté particulière ;
- Niveau de réussite d'ensemble supérieur à la moyenne départementale et académique ;
- Investissement positif des familles dans la scolarité de leurs enfants qui projettent la réussite professionnelle essentiellement dans l'orientation vers un bac d'enseignement général ;
- Une frange de la population (7 % environ) présente une fragilité sociale ou familiale importante : difficultés scolaires dans un sentiment d'échec d'autant plus accru, ces élèves étant minoritaires (découragement, passivité, démission ou opposition face aux exigences scolaires) ;
- Les élèves en grandes difficultés ont tendance à se regrouper et à s'identifier comme une entité soudée et rebelle face aux exigences du système : incivilités, agression ou violence.

B / Axes prioritaires

A- La prise en compte des élèves dans leurs difficultés spécifiques

- Développer les aménagements personnalisés au sein des cours à travers les PPRE ;
- Développer au sein de la communauté éducative la prise de conscience de la nécessité d'une adaptation pédagogique ;
- Développer une meilleure cohérence et une meilleure communication entre les différents intervenants autour des élèves ;
- Permettre à chacun d'élaborer son projet professionnel.

B - L'éducation à la santé et à la citoyenneté

- Développer un comportement plus citoyen dans l'acceptation de soi, des autres et de la règle ;
- A travers des animations et des temps de réflexions, permettre aux élèves de développer les notions de tolérance et d'acceptation de la différence, de respect de soi et d'autrui, de sentiment d'appartenance et de solidarité ;
- Permettre à chaque élève d'avoir une information et un temps de réflexion sur les conduites à risques : prévention des conduites addictives ;
- Développer le partenariat et un travail de cohérence avec les parents, les acteurs sociaux de la ville : actions du CESC.

C - L'orientation et le projet professionnel des élèves

- Permettre à chaque élève d'éveiller sa curiosité sur le monde du travail ;
- Permettre à chacun d'élaborer son projet professionnel en fonction d'un choix raisonné en cohérence avec ses aspirations ;
- Rendre l'élève acteur de son apprentissage et sa famille partie prenante.

D - L'accès à la culture de l'ensemble des élèves

Objectif : utiliser tous les projets culturels comme stratégie fédératrice entre les élèves majoritairement motivés et cultivés et ceux qui se sont exclus de la culture - objectif de cohésion entre élèves en situation de réussite et d'échec.

Dispositif structurel : partenariat étroit avec P.Jargot.

Au sein de l'établissement :

- Accentuer l'offre proposée en accompagnement éducatif
- Etablir un ensemble de projets qui impliquerait un corpus d'œuvres à étudier ainsi qu'un parcours sur les 4 niveaux en associant différentes matières.

E - L'accompagnement des élèves à travers le projet de vie scolaire

Objectifs du projet de vie scolaire

Axe n°1 : Développer la participation de l'équipe « vie scolaire » dans la prise en charge des élèves en difficulté ou en voie d'apprentissage.

Axe n°2 : Développer des actions citoyennes fédératrices renforçant un sentiment d'appartenance dans le collège.

Plan d'action du projet vie scolaire

Axe n°1 :

- Créer un lien de coopération entre l'équipe de la vie scolaire et l'équipe pédagogique pour améliorer le fonctionnement des dispositifs existants ;
- Dans le cadre des PPRE ou en lien avec les PP, développer l'aide au travail scolaire proposée aux élèves par les AED durant certaines heures d'étude ;
- Améliorer le traitement de l'absentéisme pour les élèves suivis dans les différents dispositifs ;
- Améliorer l'accompagnement individualisé du projet professionnel des élèves et leur recherche de stage.

Axe n°2 :

- Favoriser la participation des élèves à certains projets fédérateurs ;
- Favoriser l'exercice de la citoyenneté des délégués au collège ;
- Proposer des temps de réflexion aux élèves autour de problématiques d'estime de soi, de conduites à risque et de respect des différences ;
- Favoriser l'intégration du règlement intérieur.